



# Opérations de Relations Publiques

## Entreprises



*Nous vous présentons ci-après les produits de Relations Publiques que nous allons mettre en œuvre tout au long de la saison Multi Cup 2006.*

*Depuis plus de 10 ans, notre ambition reste la même : Faire partager notre passion pour la voile et la régates à tous les invités des événements voiles.*

*Les multicoques de 60' sont la plus belle expression du spectacle, de la vitesse, et de la technologie existants en voile. Leurs skippers sont des sportifs accomplis doublés de l'audace des aventuriers qui les emmène sur tous les océans du monde.*

*C'est cette alchimie unique, qui s'appelle Multi Cup, que nous souhaitons vous faire vivre ou découvrir.*

*MULTI CUP SAS nous a accordé sa confiance pour être l'opérateur exclusif des prestations de relations publiques sur le circuit Multi Cup, et nous mettrons tout en œuvre pour rendre ses événements accueillants, et ouverts au plus grand nombre.*

*Sportivement,*  
**Gaëtan Gouérou**

## **L'équipe de Mer et Projets**

Gaëtan Gouérou : Directeur général

Alain Collet : Responsable des opérations

## **Nos Références :**

**\* Evénements :** Route du Rhum, Transat Jacques Vabre, The Transat, Vendée Globe, Calais Round Britain Race, Grands Prix Multicoques ORMA 60 pieds, 1000 Milles Monocoques IMOCA 60 pieds, Challenge Mondial Assistance, Transat AG2R ...

**\* Clients :** Banque Populaire, Bayer, Belgacom, Bonduelle, DHL, Foncia, Fujifilm, Géant, Gitana, Groupama, Royale Production, SAEM Vendée, Sergio Tacchini, Sill, Sodebo, Sopra Group, Valeo, Virbac- Paprec...

### **Mer & Projets**

La Pyramide – Port La Forêt 29940 La Forêt Fouesnant  
Tél. 02 98 51 40 00 – Fax. 02 98 51 42 87 e-mail : <mailto:meretprojets@wanadoo.fr>

## La Saison Multi Cup 2006

### Qu'est-ce qu'un Grand Prix de Multicoques ?

Des trimarans de 18,28 mètres, véritables formules 1 des mers, lancés à pleine vitesse pour un spectacle extraordinaire. Des envolées contrôlées sur une coque, une impression de puissance et de vitesse inégalée, des coques en carbone soumises à des conditions de tensions extrêmes, des mâts culminant à plus de 30 mètres de hauteur, une concentration et une vigilance de tous les instants des équipages engagés. Tous ces éléments participent au plus fantastique spectacle nautique actuel.

Tous ces éléments permettront de donner à votre opération de relations publiques une dimension unique, grâce à l'expérience et au savoir-faire de l'équipe Mer et Projets.

#### LE DEROULEMENT :

Un jour d'essai et trois jours de régates (vendredi, samedi, dimanche) disputées en équipage, qui s'affrontent sur des parcours « banane » et côtiers. S'ajoutent aux régates du championnat des « parcours exhibition »

#### LES PARCOURS :

- *Les parcours « banane » :*

Les multicoques effectuent « plusieurs tours » autour de 3 bouées, distantes de 3 milles nautiques environ. Dans ces épreuves, ce sont les qualités de rapidité, d'exécution des manœuvres, le talent du tacticien, le sens de la régate et du placement par rapport à l'adversaire qui font la différence.

Lors d'un grand prix, les multicoques peuvent enchaîner jusqu'à 5 parcours banane dans la journée en fonction des conditions météo.

- *Les parcours Côtiers :*

Leur tracé d'une quarantaine de milles nautiques, dépend des conditions météo. Le programme des Grands Prix ne comprend généralement qu'un parcours côtier doté du même coefficient que les autres manches.

#### LE DEROULE TYPE D'UNE JOURNEE :

09h00 – 09h45	Accueil de vos invités
09h30	Départ des multicoques sur le plan d'eau
10h00	Embarquement à bord des vedettes à passagers
10h30	Début des premières régates
12h30	Déjeuner sur le village ou sur les vedettes
14h00	Embarquement pour les régates de l'après-midi
14h30 – 17h00	Deuxième manche
17h15	Retour au village

## Calendrier des

### Grands Prix Multi Cup 60' Cafe Ambassador 2006

- 20-21 Mai Trophée des Alpes Maritimes / Nice
- 1-4 Juin Grand Prix de Sicile / Trapani
- 22-25 Juin Grand Prix de Marseille
- 13-16 Juillet Grand Prix du Portugal / Portimão
- 7-10 Septembre Grand Prix de Fécamp



## Mer & projets vous fait embarquer au cœur de l'événement...

### Le village devient votre port d'attache

*Son ambiance conviviale et chaleureuse vous accueille tout au long de la  
journée.*



De 8h à 20h, une équipe disponible et dynamique vous accueille, vous renseigne et répond à vos attentes. La partie privative du village est ouverte aux personnes accréditées.

Le Club des Navigateurs est le lieu de rencontre du village. Vous pourrez y partager la vie des équipages et suivre en direct les résultats des manches. Dans la mesure du possible, le Club est ouvert au public, il devient l'endroit incontournable du site du Grand Prix.

Les invités jouissent d'un open-bar où sera servi, dès le petit déjeuner : viennoiseries, café, thé, jus de fruits et rafraîchissements.

Le village est entièrement sonorisé. Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée vous sont communiquées.

## Espaces Privatifs



En fonction des sites, les partenaires et concurrents du circuit Multi Cup peuvent disposer d'espaces privés. Ces espaces vous permettent d'accueillir vos invités, en leur faisant vivre l'événement dans un cadre personnalisé. Vous pourrez y organiser :

- ✓ Des petits déjeuners
- ✓ Des repas VIP
- ✓ Des apéritifs – cocktail

En fonction de leur capacité, les espaces accueillent un nombre d'invités limité. A votre demande, nous pouvons accueillir des groupes importants dans des espaces partagés en fonction de leur disponibilité.

Par votre présence sur le village, vous êtes informés du déroulement des épreuves et des possibilités d'embarquement dans le tempo de l'événement.



## Les vedettes vous font vivre les régates en direct

*Vivez votre journée au rythme des manches du grand prix*



Quoi de plus palpitant et spectaculaire que d'approcher et de voir évoluer les formules 1 des mers.

Embarquez à bord des vedettes. Leurs équipages de professionnels, coutumiers de ce type d'événement vous emmèneront au plus près des multicoques.

Vous pourrez ainsi profiter et suivre les trimarans en pleine action. Virement de bord, réglage de voile et choix tactiques n'auront plus de secret pour vous.

### DANS LA PRATIQUE :

- ✓ Tous les embarquements sont organisés à partir du village. Par souci d'efficacité et de sécurité, il n'est pas envisageable d'organiser des embarquements à partir des pontons.
- ✓ Les embarquements sont organisés en fonction du déroulement des épreuves.
- ✓ Les pilotes des vedettes reçoivent de l'organisation des consignes particulières quant à la sécurité du plan d'eau et des procédures d'embarquement, et ils ne peuvent y déroger.
- ✓ Les vedettes accréditées par l'organisation arborent les pavillons aux couleurs de la course. Elles sont ainsi reconnaissables sur le plan d'eau et accueillies par les équipes en charge de l'organisation du plan d'eau.

## Descriptif des produits de Relations Publiques Multi Cup 60' Grand Prix 2006

### 1. ESPACES PRIVATIFS (Par module de 25m<sup>2</sup>.)

#### Aménagement du module de 25m<sup>2</sup> :

- Tente à chapeau pointu de 5x5m, plancher sur semelle avec moquette et terrasse bois 3x5m.
- Mobilier: 1 banque hôtesse, 1 tabouret , 1 paravent, 1 poubelle, 1 porte-manteau, 1 table basse, 4 fauteuils, 3 tables rondes, 18 chaises.
- Equipement électrique: 1 boîtier électrique 16A, 1 spot d'éclairage.
- Décoration: Lambrequin bleu avec marquage de votre nom. Plantes vertes.

#### Module(s) supplémentaire(s) :

Tente, terrasse bois, équipement électrique, plantes vertes et mobilier comprenant tables et chaises.

#### Capacité d'accueil :

1<sup>er</sup> module: 18 personnes (3 tables de 6 couverts).

Module supplémentaire: 24 personnes (4 tables de 6 couverts).

#### Services inclus :

- Gardiennage : un service de gardiennage est assuré jour et nuit, mais votre vigilance reste indispensable.
- Nettoyage : Votre stand est nettoyé chaque soir (vidage des poubelles, essuyage des tables et comptoirs, aspiration de la moquette, balayage des terrasses et de la cour intérieure du village). En cas d'intempéries (pluie, vent de sable ..), nous ferons notre maximum pour vous satisfaire, tout en comptant sur votre compréhension.

### 2. ESPACES PUBLICS (Par module de 25m<sup>2</sup>. Même Type de tente que les espaces privés.)

Ces espaces sont dirigés vers le public et, accolés ou installés à proximité de la partie privative du village. Ils sont également situés à proximité des multicoques, et en prise directe avec le déroulement du Grand Prix.

#### Descriptif :

- Tente à chapeau pointu de 5x5m, plancher sur semelle avec moquette.
- Façade bâche blanche opaque ou bâche claire, ouverture par coulissage, fermeture par clipsage sur le côté.
- Marquage sur lambrequin. 1 mât de pavillon.
- Equipement électrique: 1 boîtier électrique 16A, 1 spot d'éclairage.

Services Inclus :

- 2 accréditations nominatives valables les 3 jours du Grand Prix, pour accès au village VIP.
- Nettoyage: Votre stand est nettoyé chaque soir (vidage des poubelles, aspiration de la moquette). En cas d'intempéries (pluie, vent de sable ..) vous devez veiller vous-même à la maintenance.
- Le village est entièrement sonorisé, y compris la partie publique. Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée vous sont communiquées.

Options :

- Mobilier : Banque et tabouret hôtesse, table ronde 120, tables basses, cloisons.

### **3. ACCREDITATIONS JOURNALIERES**

L'accréditation vous donne accès au village et à tous ses services. Elle est retirée par vos invités à l'accueil du village, à partir de liste nominative établie au préalable selon vos informations.

Accréditation avec module privatif :

Le 1er module vous donne droit à 18 accréditations par jour, et le(s) module(s) supplémentaire(s) à 24 accréditations par jour. En cas de dépassement de la capacité d'accueil, des accréditations supplémentaires peuvent être obtenues à un tarif préférentiel.

Accréditation sans module privatif :

Les accréditations achetées sans modules privatifs vous donnent la possibilité de commander des repas ou des embarquements. Par mesure de sécurité et d'efficacité, tous les embarquements sont gérés à partir du village.

### **4. TROIS TYPES D'EMBARQUEMENTS VOUS SONT PROPOSES**

Vedettes privatives pour 8 personnes :

Disponible pour 2 ou 3 jours.

Capacité : 8 invités.

Type de bateau : Vedette de plaisance de 10 à 12 mètres. Equipage : 1 à 2 personnes.

Vedettes privatives pour 80 personnes et plus :

Disponible pour 1, 2 ou 3 journées.

Capacité minimum de 80 passagers, jusqu'à 180 et plus.

Type de bateau : Vedette à passagers de 18 à 25 mètres. Equipage : 2 à 4 personnes.

### Vedette Championnat / Embarquement Individuel :

Disponible pour 1, 2 ou 3 journées.

Le commentaire des compétitions est assuré.

Type de bateau : Vedette à passagers de 18 à 25 mètres. Equipage : 2 à 4 personnes.

### **5. REPAS**

Le déroulement des régates conditionne l'horaire du déjeuner. Notre challenge est de restaurer vos invités tout en leur permettant de suivre au mieux la compétition. Le type de restauration que nous vous proposons prend en compte cet élément tant au niveau des produits que du service.

L'organisation des rotations des vedettes contribue à l'optimisation du service.

#### Types de déjeuners :

- Repas VIP :. Repas servis à table dans les espaces privés. Tables nappées diamètre 120 pour 6 couverts :

Menu: 1 entrée, 1 plat, fromages et dessert. Vins, eau. Café.

- Plateaux VIP : Plateaux-repas embarqués à bord des vedettes à passagers. Vins, boissons. Café.

- Buffet VIP : Servi dans l'espace restaurant du village :

Tables diamètre 170 pour 10 couverts.

Menu : 1 entrée, 1 plat, 1 dessert. Vins, eau. Café

Service : l'entrée et le dessert sont servis à table ; un plat principal au choix vous est servi en buffet.

## CONDITIONS DE VENTE

### OPERATIONS DE RELATIONS PUBLIQUES GRANDS PRIX MULTI CUP 2006.

Les présentes Conditions de vente, édictées par Mer & Projets sarl, comprennent également les documents « Tarif HT 2006 Armateurs / Partenaires » et « Bons de Réservation / Commande » ci-joints. Mer&Projets sarl, représentée par Mr Gouérou, est le concessionnaire exclusif des opérations de relations publiques réalisées à l'occasion des Grands Prix de « la saison Multi Cup » organisée par MULTI CUP SAS.

L'achat de prestations (telles que définies dans les documents ci-joints) emporte acceptation pure et simple des présentes conditions de vente par le participant, qui reconnaît en avoir pris connaissance.

#### **1. Conditions générales d'admission**

Les prestations de relations publiques définies dans les documents ci-joints sont proposées d'une part aux armateurs de bateaux participant au Championnat Multi Cup ainsi qu'à ses partenaires (Partenaire Officiel, Partenaires, Fournisseurs officiels), et d'autre part à des tiers intéressés par la réalisation d'opérations de Relations Publiques ( ci-après collectivement désignés « les participants »).

Mer & Projets se réserve le droit de refuser ou de limiter l'inscription d'entreprises, sans appel et sans avoir à donner les motifs de sa décision, notamment, mais pas seulement, en fonction des emplacements disponibles et de la capacité d'accueil du village ou dans le cas d'entreprises connaissant des difficultés financières, notamment celles sous administration judiciaire qui n'offriraient pas de garanties suffisantes de bonne exécution de leurs obligations envers Mer & Projets.

Hors partenariats, les ventes d'embarquements ne sont faites qu'aux participants ayant loué un ou plusieurs modules d'accueil de leurs invités sur le village ou ayant commandé le nombre d'accréditations correspondantes. Mer & Projets se réserve le droit de limiter le nombre d'accréditations supplémentaires vendues à un participant, en fonction des capacités d'accueil du village et/ou d'embarquement.

#### **2. Commande**

Les Bons de réservation / commande ci-joints, dûment complétés et accompagnés du premier acompte de 50% et des présentes conditions signées, doivent impérativement parvenir à Mer & Projets 30 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de chaque Grand Prix.

Le second acompte doit impérativement parvenir à Mer & Projets 8 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de chaque Grand Prix.

Les prix et conditions de paiement des prestations sont définis à l'article 5.

Mer & Projets se réserve le droit de ne pas prendre en compte les dossiers incomplets, reçus sans les acomptes, ou reçus (dossiers et / ou chacun des acomptes) après les échéances définies ci-dessus.

Mer & Projets se réserve le droit de ne pas fournir de prestations à un participant n'ayant pas acquitté les paiements dus (1<sup>er</sup> acompte, 2<sup>ème</sup> acompte ou solde) à leurs échéances, au titre d'un Grand Prix précédent.

Les commandes une fois données sont définitives et irrévocables. En conséquence aucune demande de retrait ne pourra être examinée. Dans un cas de force majeure ou un participant serait empêché d'occuper l'emplacement qui lui est réservé, il devra en avvertir immédiatement Mer & Projets par courrier recommandé avec A/R au plus tard 15 jours avant le 1<sup>er</sup> jour du Grand Prix. Dans ce cas seulement, et le cas de force majeure étant certain et prouvé, les sommes versées lui seront remboursées à raison de 80 %.

### **3. Utilisation des Modules d'accueil. Accréditations**

Les espaces privatifs d'accueil sont constitués de modules d'environ 25 m<sup>2</sup>. Ils comprennent tentes, plancher, moquette, mobilier, terrasse, tables et chaises.

Les emplacements des modules d'accueil privatifs au sein du village sont alloués par Mer & Projets sur sa seule décision.

Les surfaces des espaces privatifs définissent des capacités d'accueil par (cf Tarif). Au-delà de ce total, des accréditations supplémentaires sont nécessaires. (*Exemple : 2 modules de 25m<sup>2</sup> permettent d'accueillir 18+24 = 42 personnes par jour, pendant les 3 jours du Grand Prix. (voir tarif ci-joint).*)

En aucun cas les modules d'accueil ne peuvent être cédés, sous-loués, ou mis à la disposition de tiers à titre onéreux ou gratuit par les participants, en tout ou partie.

Seule la décoration intérieure des modules d'accueil peut être personnalisée. Tous les éléments de personnalisation pouvant être pris en compte dans la visite de sécurité devront être installés dans la journée du mercredi, et au plus tard pour jeudi à 8h00. Mer & Projets se réserve le droit de refuser tout dispositif ou élément de personnalisation pouvant présenter un(des) risque(s) pour le sécurité du village.

Tout élément de personnalisation est interdit à l'extérieur de la surface couverte des modules (tente), sauf dérogation accordée par MULTI CUP SAS.

Un service de surveillance de nuit sera organisé. Pendant ce service aussi bien qu'en dehors des périodes de garde, Mer & Projets décline toute responsabilité en cas de vols, vandalisme, dégradations sur les biens et mobiliers entreposés par les participants dans leur module d'accueil.

Les heures d'ouverture et de fermeture du village sont fixées respectivement à 8h00 et 20h00, et devront être rigoureusement observées. Mer & Projets se réserve le droit de modifier, même en cours de manifestation, les heures d'ouverture et de fermeture. Tout changement à ce sujet sera porté à la connaissance des participants.

Toute activité de vente de produits ou services non agréés par Mer & Projets est interdite au sein du village privatif.

Toutes prestations réalisées par des tiers non accrédités par Mer & Projets sont interdites au sein des villages privatif et public.

Toute activité publicitaire ou promotionnelle (distribution d'échantillons, de documentation etc...) doit rester strictement limitée à l'espace intérieur des modules (tentes) des participants, sauf dérogation accordée par Mer & Projets.

Afin de réaliser les accréditations, la liste des invités et des participants admis sur le village sera communiquée à Mer & Projets deux semaines avant le premier jour de l'événement. Mer & Projets se réserve le droit de refuser de prendre en compte tous changements significatifs (autres que des ajustements mineurs) après cette date.

Les participants sont responsables du comportement de leurs invités sur le village, à bord des vedettes, et sur l'ensemble du site du Grand Prix. Ils se portent fort du respect par ceux-ci des règles de base de sécurité et de manière générale, de toute consigne de sécurité donnée par Mer & Projets et/ou MULTI CUP SAS. Mer & Projets se réserve le droit d'exclure ou d'interdire l'entrée du village ou l'embarquement à toute personne dont elle jugerait le comportement ou l'attitude dangereux ou pouvant porter atteinte à l'image du Grand Prix.

#### **4. Embarquements**

Le plan d'eau est organisé par MULTI CUP SAS pour favoriser le bon déroulement des épreuves sportives et la sécurité des navires. Les navires embarquant des passagers pour suivre les régates sont accrédités par Mer & Projets et MULTI CUP SAS. Les pilotes de ces navires reçoivent de

l'organisation des consignes particulières concernant la sécurité du plan d'eau et les procédures d'embarquement, et ils ne peuvent y déroger. Ils sont maîtres à bord de leurs navires et ne peuvent recevoir d'instructions que de Mer & Projets.

Toute personne embarquant à bord de ces navires doit respecter ces règles de base.

Chaque Grand Prix et/ou régata nécessite des instructions particulières au regard du plan d'eau et des conditions météorologiques.

Le processus des embarquements à bord des vedettes est géré à partir du village. Chaque participant s'engage à pouvoir accueillir ses invités au sein du village, par définition tous les invités doivent être accrédités. Aucun embarquement ne peut s'effectuer sans espace d'accueil au sein du village ou sans règlement du montant des accréditations correspondantes.

Les participants sont responsables du comportement de leurs invités à bord des vedettes.

## **5. Prix et conditions de paiement**

Les prix sont définis dans les documents « Tarifs HT 2006 Armateurs / Partenaires ».

Le paiement par les participants doit être effectué dans les conditions suivantes :

50 % du montant TTC à l'inscription par chèque à l'ordre de Mer et Projets, 30 jours avant le 1<sup>er</sup> jour du Grand Prix, envoyé avec le Bon de Réservation / Commande et les présentes conditions signées, ceci ne préjugeant pas de l'admission définitive

30 % du montant TTC par chèque à l'ordre de Mer et Projets, 8 jours avant le 1<sup>er</sup> jour du Grand Prix.

Le solde à réception de facture, émise par Mer et Projets après le Grand Prix.

## **6. Reports et annulations**

Les participants sont informés que des manches, des journées de compétition, ou la totalité d'un Grand Prix peuvent être annulés ou reportés pour des raisons météorologiques et / ou en raisons de décisions des autorités (sportives ou autres) compétentes.

Mer & Projets ne procédera à aucun remboursement, ni versements de dommages ou indemnités, des prestations « modules privatifs », « modules publics », « accréditations », « repas » et « embarquements » dans l'hypothèse d'annulations d'épreuves ou de partie d'épreuves dans les cas ci-dessus.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations de Mer & Projets. Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de Mer & Projets et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la préparation ou du déroulement des Grands Prix. Constituent notamment des cas de force majeure les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de Mer & Projets ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que les blocages de ports ou tempêtes.

A la demande du participant, Mer & Projets peut étudier et proposer la mise en place d'une assurance annulation.

## **7. Autres**

Le participant reconnaît l'existence de risques inhérents à la nature même des Grands Prix (accès aux ports et aux pontons, embarquements sur l'eau).

Le participant ne pourra en aucun cas tenir Mer & Projets et /ou MULTI CUP SAS pour responsable en cas d'accidents liés à ces risques de même qu'en cas de force majeure.

La responsabilité de Mer & Projets ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée ou de faute de ses sous-traitants. Mer & Projets a souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle visant à garantir sa responsabilité.

La vente des prestations et les présentes conditions de vente sont soumises au droit français. Les tribunaux de commerce de Quimper (France) seront seuls compétents pour trancher tout litige lié à leur interprétation ou exécution.